



# Afghanistan, Côte d'Ivoire, Libye, Mali, Centrafrique : Perspectives de 10 ans d'engagements extérieurs

Matthieu ANQUEZ

CEIS est une société de conseil en stratégie et en management des risques. Notre vocation est d'assister nos clients dans leur développement en France et à l'international et de contribuer à la protection de leurs intérêts. Pour cela, nous associons systématiquement vision prospective et approche opérationnelle, maîtrise des informations utiles à la décision et accompagnement dans l'action.



## Introduction

Ces dix dernières années, les forces armées françaises ont été engagées dans de multiples opérations extérieures, dans des théâtres et pour des missions variées. Les interventions les plus importantes par les moyens militaires engagés ont été les suivantes :

- Depuis 2001, Pamir, en Afghanistan, alors que le retrait des troupes est en cours d'achèvement ;
- Licorne, depuis septembre 2002, en Côte d'Ivoire ;
- Harmattan, entre mars et octobre 2011, intervention militaire contre le régime de Kadhafi en Libye ;
- Serval, au Mali, entre janvier 2013 et juillet 2014, remplacée par Barkhane qui fusionne avec Epervier, dans la zone sahélienne ;
- Sangaris, en Centrafrique, depuis décembre 2013.

A ces engagements s'ajoutent de multiples missions, comme Atalante dans le cadre de l'Union européenne (dans l'océan Indien) ou la participation à la FINUL au Liban.

Ces différentes opérations, qui ont fait l'objet de multiples retours d'expériences, sollicitent nos forces dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint. Toutefois, il ne saurait être envisageable pour la France de mettre un terme aux opérations extérieures pour des raisons budgétaires. L'évolution du monde, des régions en crises, l'irruption de zones d'instabilité peuvent à tout moment exiger l'intervention de la France, tant pour défendre ses intérêts que pour répondre à ses obligations internationales.

Au-delà du retour d'expérience, cette note propose en premier lieu de dresser une liste des constats sur les engagements extérieurs de la France. Ces constats permettront de formuler des enseignements, étape préalable à une véritable mise en perspective du sujet : le renforcement de la prospective pour anticiper les événements, la légitimisation et la justification des engagements extérieurs, les moyens humains et matériels nécessaires aux armées, la question de la sortie des engagements et enfin l'amélioration de la prévention.

## **I. Constats**

Dix années d'engagements extérieurs et les retours d'expériences associés permettent de dresser des constats généraux sur ces engagements.

### **A. Les engagements se font dans l'urgence**

Une très forte réactivité est demandée aux forces armées qui doivent répondre aux directives de l'Exécutif dans des délais très brefs. L'urgence est elle-même dictée par l'évolution très rapide des situations dans les théâtres concernés. Ainsi, le Président de la République François Hollande annonça-t-il la décision d'intervenir au Mali le 11 janvier 2013 au matin, l'action militaire commençant dès la fin de la journée. Ce très faible préavis était la conséquence de la reprise de l'offensive des djihadistes au nord du Mali début janvier qui pouvait directement menacer Bamako. Il convient cependant de rappeler que l'existence de plans d'action préalablement préparés ont facilité la gestion de l'urgence. Par ailleurs, la Constitution permet un processus de décision politique très rapide initié par le Président de la République, ce qui contribue fortement à la réactivité.

Cette urgence a pour conséquences :

- La nécessité d'ajuster très rapidement des objectifs politiques, une stratégie, une ligne directrice. Les objectifs à atteindre sont parfois peu définis, partiels, imprécis, sommaires ;
- Une préparation opérationnelle insuffisante (renseignement, planification, doctrine, règles d'engagement, entraînement, déploiement, commandement...) ;
- Des problèmes de coopération dans les coalitions, des difficultés en interarmées et en interministériel ;
- La nécessité d'agir très vite et de façon très efficace à T0 ;
- La légitimité humanitaire utilisée pour justifier les interventions n'est pas toujours suffisante.

## **B. L'opinion publique est un facteur déterminant dans la durée**

Elle a besoin de savoir pourquoi il y a intervention, et comprendre l'intérêt de l'action. Sans le soutien, même implicite, de la population française, l'engagement extérieur ne peut se poursuivre dans de bonnes conditions, l'Exécutif devant en permanence justifier auprès de l'opinion et de la représentation nationale la nécessité de poursuivre l'action. Sur la durée, l'accumulation de pertes pour un combat que la population ne soutient pas ou plus est difficile politiquement.

Toutefois, le soutien de l'opinion publique n'a pas réellement fait défaut à des opérations longues, comme Pamir qui a commencé fin 2001. L'engagement français en Afghanistan a toutefois été un des thèmes de la campagne présidentielle de 2012, ce qui tend à montrer que cette question ne peut pas être éludée dans le débat politique.

## **C. Le spectre des missions est très large**

Les engagements extérieurs récents sont très diversifiées tant par leurs objectifs et missions, les moyens engagés, ou encore la nature, les modes d'action et les capacités des adversaires. Ce spectre peut varier en cours d'intervention.

Concernant les missions, si l'on considère les engagements des dix dernières années :

- Pamir était une mission de rétablissement et maintien de la paix, de sécurisation, mais aussi d'assistance à la formation des forces nationales afghanes et un appui aux actions humanitaires ;
- Licorne a assuré une mission de maintien de la paix avec des phases de coercition, notamment en avril 2011 lors de la chute de Laurent Gbagbo ;
- Harmattan a été une intervention militaire en réaction à une crise humanitaire ;
- Serval fut d'abord une opération militaire, suivi d'une opération de maintien de la paix, de sécurisation et de soutien à la formation ;
- Sangaris est une mission de rétablissement et de maintien de la paix.
- Licorne, Harmattan et Sangaris ont également eu ponctuellement une mission de protection/évacuation de ressortissants français.

Les moyens engagés se composent le plus souvent des moyens interarmés, mais sont de nature différente. Là où Harmattan a essentiellement mobilisé des moyens navals et aériens (avec participation de l'armée de terre pour les hélicoptères de combat par exemple), les opérations Pamir, Licorne, Serval et Sangaris ont principalement engagé des forces terrestres, soutenues par des moyens aériens (reconnaissance, frappes au sol et appui feu, transport) et navals (soutien logistique et transport). L'ensemble du spectre des forces armées françaises a été sollicité.

Les adversaires présentaient eux aussi un visage multiple, tant par leur nature, leurs modes d'action et leurs capacités. Là où les forces françaises se sont opposées essentiellement à des milices en Côte d'Ivoire et en Centrafrique, faiblement armés et peu coordonnés, elles se sont heurtées à des groupes armés plus organisés et mieux équipés en Afghanistan et au Mali, l'adversaire utilisant d'ailleurs plusieurs modes d'action (combat urbain, guérilla, actions terroristes...). Si les insurgés afghans étaient affaiblis en 2002 suite aux actions militaires occidentales, ils sont parvenus à se réorganiser et à reprendre l'offensive vers 2005. Enfin, en Libye, les forces françaises ont combattu des forces régulières d'un Etat constitué.

Par ailleurs, le cadre des engagements est extrêmement varié. La nature du terrain des théâtres d'opération est allée du terrain montagneux aride (Afghanistan, nord-est du Mali) aux espaces désertiques maliens, centrafricains ou libyens. Les dimensions des théâtres sont diverses : là où le contingent français engagé en Afghanistan n'était déployé que dans quelques zones relativement restreintes en superficie, l'intervention au Mali s'est effectuée dans un pays de plus de 1,2 million de km<sup>2</sup>. Le climat est lui aussi très divers, la Côte d'Ivoire ayant un climat équatorial, bien éloigné du climat désertique malien ou désertique/méditerranéen libyen, avec toutes les contraintes induites pour les matériels et les hommes, très fortement sollicités. L'environnement humain est un autre facteur de diversité du cadre des engagements, allant de la zone urbaine densément peuplée aux vides désertiques en passant par des vallées parsemées de villages rustiques. La mentalité des populations est très hétéroclite, le berger pashtoune ayant peu de points communs avec l'habitant de Bamako ou d'Abidjan. Cela exige notamment des hommes et des responsables militaires une grande capacité d'adaptation dans les attitudes envers les populations locales. Enfin, l'éloignement variable des théâtres fut la norme. Si la Libye n'est pas un théâtre très éloigné de la métropole, l'Afghanistan, le Mali et la Centrafrique le sont davantage, d'autant qu'il s'agit d'Etats enclavés, ce qui suppose la coopération politique des Etats riverains et souligne l'importance des bases militaires permanentes, notamment en Afrique (Djibouti pour l'Afghanistan, Gabon et Sénégal pour les théâtres africains).

De plus, les limites des théâtres d'opération sont de plus en plus floues avec des sanctuaires ou des bases arrière en dehors des théâtres, des processus de contagion vers les territoires des intervenants, des flux de migrants, des actions criminelles....

Il faut en conséquence concevoir les engagements dans un continuum sécurité/défense et sécurité intérieure/sécurité extérieure, mettre en place une coopération structurée avec les forces de sécurité locales et celles des pays voisins et disposer :

- D'un outil de renseignement adapté (capacité de recueil multi-capteurs, fusion de données, complémentarité du renseignement issu de l'ensemble des services, boucle-courte renseignement-opérations...) et capable de coopérer avec les partenaires ;
- D'une large palette de capacités d'intervention à grande distance sur des zones étendues (commandement et communications, transport stratégique, ravitaillement en vol, frappes, ciblage, mobilité tactique, actions au sol, logistique opérationnelle...),
- De moyens polyvalents quand c'est possible ;
- D'une forte capacité en opérations spéciales ;
- D'une capacité de réactivité très importante.

#### **D. La supériorité des intervenants occidentaux est jusqu'à présent acquise**

Tous les engagements récents ont pour point commun une supériorité des Occidentaux, que ce soit la supériorité aérienne, la supériorité de feu, ou encore la supériorité technologique. Cela limite en conséquence le déploiement de moyens de protection et de défense des forces engagées, et ponctuellement des effectifs.

#### **E. La recherche de coopérations et de légalité est la règle**

Les engagements extérieurs se sont produits avec la recherche de coopérations ou bien la présence effective de partenaires, y compris des partenaires locaux. Par ailleurs, la recherche de la légalité internationale a été aussi une constante.

Ainsi, à titre d'exemples, Pamir s'est effectuée dans le cadre de la Force internationale d'assistance et de sécurité (FIAS) sous mandat des Nations unies et sous commandement de l'OTAN. Harmattan s'est effectuée sous l'égide des Nations unies, dont l'objectif était la mise en œuvre de la résolution 1973 du Conseil de sécurité. A partir du 31 mars 2011, les opérations ont été conduites par l'OTAN (opération Unified Protector). La France était engagée aux côtés de 17 participants . L'opération Serval (mise en œuvre de la résolution

2085 du Conseil de sécurité) a notamment intégré des forces de l'Union africaine et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

## **F. La réduction des pertes amies et des dégâts collatéraux reste une exigence partagée**

La recherche d'un seuil minimal de pertes au sein des forces armées françaises et des forces amies engagées reste une constante, par respect de la vie humaine comme pour bénéficier du soutien de l'opinion publique. De même, la limitation des « dégâts collatéraux », et avant tout les pertes de civils non impliqués dans les combats, demeure un impératif pour un Etat démocratique comme la France, pour des raisons éthiques, médiatiques et de maintien de la liberté d'action, notamment en ne s'aliénant pas les populations locales.

De fait, le bilan humain de Serval s'élève à 9 morts pour la France, 75 pour le Mali, 38 pour le Tchad, 2 pour le Togo et 1 pour le Burkina-Faso ; les pertes ennemies s'élèvent quant à elles à plusieurs centaines de morts.

## **G. Une stabilisation et un désengagement souvent difficiles**

Si la première phase (militaire) apparaît comme un succès rapide, la phase de stabilisation et le désengagement sont difficiles, compliqués, et ne débouche pas nécessairement sur une situation meilleure que celle précédant l'engagement.

En Afghanistan, les talibans se sont écroulés en quelques semaines, mais la stabilisation du pays s'est révélée extrêmement complexe. Dès 2005, l'insurrection a profité de l'intérêt moindre des Etats-Unis pour le théâtre afghan. La complexité du terrain, des groupes humains, des interactions entre acteurs a rendu la stabilisation très difficile. Le désengagement français, entamé en 2012, est un processus lourd qui rend vulnérable les forces. Et, considérant l'Afghanistan et la Libye, il n'est pas encore certain que la situation dans ces pays soit meilleure qu'avant l'intervention : si certains progrès ont pu être réalisés (politique notamment), la situation sécuritaire et économique y est considérablement dégradée. Le recul nécessaire n'est pas encore suffisant pour évaluer la situation au Mali et, plus encore en Centrafrique.



## 2 – Enseignements

Deux types d'enseignements peuvent être dégagés : des enseignements pour nos forces d'une part, et des enseignements pour les Etats où les interventions ont eu lieu d'autre part.

### A – Enseignements pour les forces armées françaises

Les principaux enseignements tirés de 10 ans d'engagements extérieurs sont les suivants.

**Les forces spéciales (COS) et les forces aériennes sont appelées à jouer rôle croissant, sans pour autant que le rôle des forces terrestres et de la marine ne se réduise**

Du fait de leurs spécificités (capacité de réaction pour une efficacité politique et militaire immédiate, adaptation aux situations, adaptation au terrain, polyvalence, capacités interarmées et interalliés, discrétion, coût réduit...), les forces spéciales ont joué et continueront de jouer un rôle crucial. Ainsi, à titre d'exemple, 70 hommes du COS ont-ils arrêté, avec le soutien de 4 hélicoptères Gazelle, d'un hélicoptère Tigre et de 6 avions Mirage 2000D, aux côtés d'un millier de Maliens, une force islamiste comprise entre 1 200 et 2 500 hommes à la bataille de Konna (9-17 janvier 2013). Leur présence préalable dans la zone et leur professionnalisme ont permis d'emporter la décision malgré des effectifs réduits.

Il en va de même pour les forces aériennes (délais de réaction très courts, frappes précises à distance, polyvalence, projection et soutien des forces déployées, mobilité tactique...). Dans les deux cas, un renseignement de qualité utilisable en boucle très courte est indispensable.

Les forces terrestres conservent leur rôle crucial, comme l'ont montrées les opérations Serval et Sangaris. La mobilité et la puissance de feu mises en œuvre ont emporté la décision, et la présence d'unités terrestres demeure indispensable aux missions de sécurisation.

Enfin, il convient de rappeler que la marine nationale a participé à l'ensemble des engagements extérieurs, en tant que force de combat (Harmattan notamment) ou en tant que force de soutien logistique ou de transport. Par ailleurs, elle contribue en permanence à des missions de lutte contre la piraterie dans l'océan Indien et dans le golfe de Guinée.

#### **L'action interarmes et interarmées s'impose**

L'efficacité des engagements a reposé sur une action interarmes (notamment des groupements tactiques interarmes – GTIA – de l'armée de terre) et une étroite coopération entre les trois armées. Ainsi, même lorsque l'engagement se situe dans des territoires enclavés comme le Mali, la participation de la marine est cruciale, avant tout dans le soutien

logistique et le transport. Harmattan, qui n'a pas connu de phase terrestre, a pourtant rassemblé les trois armées : l'armée de l'air opérait surtout depuis les bases françaises, la marine nationale a déployé le groupe aéronaval, et l'armée de terre, par le biais de l'ALAT opérait depuis le BPC Tonnerre. Si la gestion de la troisième dimension semble être encore la principale difficulté rencontrée, cette dernière est appelée à s'estomper avec l'arrivée d'officiers toujours mieux formés aux actions interarmées.

### **L'action est continue**

Cet impératif opérationnel, qui a avant tout pour objectif de maintenir la pression sur l'adversaire, perdurera dans les engagements futurs. L'action de nuit est notamment un mode opératoire qui a confirmé son efficacité, comme celle ayant eu lieu de la nuit du 3 au 4 juin 2011, effectuée par les hélicoptères de l'ALAT décollant du BPC.

### **La chaîne de commandement/contrôle (dans le sens C4ISR) joue un rôle déterminant tout comme le renseignement**

Ils sont une garantie du succès de la mission, assurant une coordination temps réel entre commandement et les forces combattantes, disposant grâce aux actions de renseignement d'éléments précis sur la position, la nature et la force de l'adversaire.

### **La qualité des combattants, en particulier de ceux engagés au sol, reste la clé du succès**

Cette qualité met en lumière l'importance fondamentale de la sélection, de la formation, de l'entraînement, des compétences, de la motivation, du courage, de l'expérience ou encore de l'adaptation aux conditions locales dont ont fait preuve nos forces. La supériorité dans ces domaines a souvent été la clé du succès, y compris dans des situations tactiques désavantageuses comme l'infériorité numérique ou l'attaque de positions défensives bien préparées.

### **La mise en place de coopérations continue de poser des problèmes**

La coopération avec les partenaires soulève des difficultés persistantes en termes d'interopérabilité ou de doctrine. L'interopérabilité est complexe à résoudre, d'autant que les doctrines d'emploi diffèrent d'une armée à l'autre. Ceci est d'autant plus important que les engagements ne se font plus que dans des coalitions et/ou avec des partenaires locaux.

## **B – Enseignements concernant les Etats où l'on intervient**

Il est nécessaire que ces Etats puissent prendre en main leur destin à la suite des engagements, ce qui suppose :

### **Une certaine qualité de gouvernance (personnel politique, administration)**

Le manque ou le défaut de gouvernance est souvent à l'origine des interventions militaires extérieures, pour rétablir la sécurité ou pour palier l'inefficacité d'un Etat. La qualité de la gouvernance devrait aussi être un préalable au désengagement. Il serait incompréhensible pour l'opinion et dommageable pour le gouvernement français tout comme pour les forces armées qu'un désengagement laisse un pays dans une situation où rien n'est résolu au niveau de la gouvernance. Par ailleurs, une bonne gouvernance est gage de retour à la stabilité, et donc à la sécurité.

La qualité de gouvernance vise avant tout le personnel politique et administratif, à qui il manque souvent un véritable sens de l'Etat (au profit d'une appartenance ethnique, locale...) et est parfois corrompu. Une action et un accompagnement dans ce sens est alors inévitable.

### **Une base économique viable**

Sans base économique capable d'assurer les besoins fondamentaux de la population (notamment en termes d'approvisionnements en nourriture et en emplois) et des ressources à l'Etat, ce dernier risque de rapidement se trouver dépendant de l'aide internationale tandis que sa population risque de se détourner des autorités centrales et de s'orienter vers des sources de revenus clandestines (comme la production de drogue ou les trafics illégaux). De même, assurer des emplois permet d'empêcher une partie de la population de rejoindre des groupes armés qui utilisent aussi les ressources financières pour recruter, comme cela s'est vu en Afghanistan. L'assistance économique ne peut se limiter à l'aide humanitaire, mais elle doit permettre à l'Etat de développer des secteurs d'activités, comme l'exploitation minière ou d'hydrocarbures, l'agriculture, etc.

### **Une fonction enseignement/éducation à la hauteur**

L'enseignement et l'éducation sont à la base du succès tant économique, administratif ou politique. Le recul de l'illettrisme, la formation d'une main d'œuvre et de cadres qualifiés, l'éducation des femmes constituent autant de leviers pour sortir un Etat d'une situation de crise. Effort portant sur le long terme, il est indispensable à la viabilité durable d'un pays.

### **Un triptyque justice/sécurité intérieure/défense qui fonctionne.**

Enfin, le désengagement de forces étrangères n'est envisageable que si les forces armées, les forces de sécurité et la justice de l'Etat concerné sont suffisamment solides, efficaces et loyales pour prendre le relais. Cela exige souvent l'assistance des forces étrangères, comme ce fut le cas pour la France en Afghanistan ou au Mali. Si cela devait faire défaut, les risques d'un retour à une situation d'insécurité très importante, de guerre civile ou d'écroulement de l'Etat seraient grands, l'engagement extérieur n'ayant alors qu'un bilan discutable.

Si l'on veut que les engagements futurs soient des succès, il y a donc d'engager une réflexion globale sur les capacités dont il faudrait disposer pour les conduire et les conditions de leur emploi, réflexion tenant compte des enseignements ci-dessus mais également fondée sur une prospective politique, stratégique et opérationnelle.

### **3 – Perspectives**

Il est indispensable de se livrer à un effort de prospective dans le but d'anticiper au mieux les événements et les crises. L'intégration des évolutions géopolitiques et géostratégiques à venir dans la réflexion est incontournable. Cette réflexion prospective doit dépasser l'évaluation des changements des rapports de puissance et pleinement intégrer les fondements politiques, historiques, culturels, religieux, démographiques, économiques ou sociaux. La prospective ne doit pas être confinée à telle ou telle institution, mais être un exercice que chaque acteur, étatique comme industriel, doit appréhender. Par ailleurs, il est aussi nécessaire d'intégrer les évolutions scientifiques et techniques qui peuvent aboutir à de véritables ruptures, militaires comme civils. L'ensemble de cette réflexion doit permettre d'imaginer les situations d'engagement de demain.

#### **A – Comment légitimer et justifier les engagements extérieurs ? Quels types d'engagements extérieurs faut-il envisager ?**

##### **Les engagements extérieurs : pourquoi ?**

Les Livres blancs de la défense et de la sécurité nationale de 2008 et 2013 définissent les critères d'intervention.

Le LBDSN de 2008 propose, dans son chapitre 7 « Quels engagements ? », les hypothèses d'engagements opérationnels. « C'est donc à distance du territoire national que les forces armées continueront à mener des opérations en défense de nos intérêts de sécurité et en soutien de l'action politique et diplomatique de la nation ». Deux grandes catégories sont définies : les opérations de stabilisation, de nature très différentes (interposition, stabilisation, sécurisation...) et les opérations de grande ampleur, qui ne peuvent être exclues.

Le LBDSN 2013 revient à de nombreuses reprises sur les conditions d'engagement. Dans l'introduction, le Président François Hollande précise que le Livre blanc « met l'accent sur les trois priorités de notre stratégie de défense : la protection, la dissuasion l'intervention. Elles se renforcent mutuellement. Elles ne sont pas dissociables. Nous devons veiller à protéger les Français, y compris face aux risques de la cybermenace, garder la crédibilité de notre dissuasion nucléaire et préciser notre capacité à prendre l'initiative des actions conformes à nos intérêts et à ceux de la communauté internationale ».

Dans le chapitre 3 « Les priorités stratégiques », il est précisé que ces dernières sont :

- Protéger le territoire national et les ressortissants français (ce qui justifie donc des engagements extérieurs comme l'extraction de ressortissants) ;
- Garantir avec les partenaires et alliés la sécurité de l'Europe et de l'espace nord-atlantique ;
- Stabiliser avec les partenaires et alliés le voisinage de l'Europe ;
- Participer à la stabilité du Proche-Orient et du Golfe arabo-persique ;
- Contribuer à la paix dans le monde.

Enfin, dans le chapitre 6 « La mise en œuvre de la stratégie », le LBDSN indique que les interventions extérieures ont trois objectifs : assurer la protection de nos ressortissants à l'étranger ; défendre nos intérêts stratégiques, comme ceux de nos partenaires et alliés ; exercer nos responsabilités internationales. Les zones prioritaires sont ainsi définies : la périphérie européenne, le bassin méditerranéen, une partie de l'Afrique (du Sahel à l'Afrique équatoriale), le Golfe arabo-persique et l'océan Indien.

Si les valeurs, les droits de l'Homme, l'humanitaire, l'instauration de principes de gouvernance plus proches de nos standards, peuvent justifier les interventions extérieures faites dans le cadre de l'ONU (en dehors des situations de légitime défense), il faudra aussi ne pas oublier nos intérêts européens et français (de sécurité, stratégiques, économiques....).

Les Livres blancs montrent que la notion d'intérêt est loin d'être absente de la réflexion sur les engagements extérieurs, même s'ils ne définissent pas réellement ce que sont ces intérêts. Nous proposerons pour réflexion comme définition d'intérêt tout élément dont la mise en danger remettrait en cause les fondements politiques, économiques et sociaux de la France. L'intérêt n'est pas, a priori, antagoniste de la défense des valeurs, ni péjoratif. Il doit cependant être clairement expliqué à l'opinion publique pour que cette dernière soutienne l'intervention.

Avant toute décision politique, il faut avoir parfaitement appréhendé le contexte et la situation, au risque de prendre une décision qui se révélera coûteuse, tant financièrement qu'humainement ou politiquement. Au niveau de la décision, il est indispensable de disposer de sources et d'informations indépendantes, ce qui implique donc à la fois des services de renseignement efficaces, ainsi que des analystes compétents pour exposer clairement les enjeux aux responsables politiques.

Une fois la situation d'une crise correctement évaluée, la décision d'intervention ou de non-intervention peut être prise. Comme exposé ci-dessus, cette décision peut être prise :

- Pour préserver les intérêts nationaux ;

- Par solidarité avec les alliés ;
- Pour remplir le rôle international de la France : préserver la paix dans le monde ou protéger des populations menacées.

Il convient de noter que les motivations ne sont pas incompatibles entre elles. Une intervention pour des motifs humanitaires (empêcher un massacre par exemple) est tout à fait compatible avec la préservation d'intérêts nationaux. Le cas du Mali est éclairant : le déclenchement de Serval visait autant à empêcher l'effondrement d'un Etat face à des groupes djihadistes qui auraient imposé un Etat islamique dans le pays (avec ses conséquences humanitaires) que la protection de ressortissants français, très nombreux dans la région de Bamako. Par ailleurs, l'instauration d'un Etat islamique dans cette région, à proximité de pays ayant une importance stratégique essentielle pour la France, aurait directement menacé les intérêts nationaux.

A l'inverse, il conviendrait d'éviter d'intervenir sans évaluer les conséquences de l'intervention : l'après-intervention ne risque-t-elle pas d'être pire que la situation précédente ? Le cas de la Libye pourrait être éclairant. La situation sécuritaire actuelle des populations est-elle préférable à celle qui prévalait sous Kadhafi, malgré la répression sanglante d'une partie de son peuple ? D'un Etat contrôlant, fermement certes, son territoire, la situation a évolué vers un pays déchiré entre factions rivales violentes, où les stocks d'armements se sont retrouvés parfois jusque dans les mains des djihadistes d'AQMI que les forces françaises ont combattu, et par où transitent toutes sortes de trafics illégaux : armes, êtres humains... Une réflexion pourrait donc être engagée sur ce qui est le moins mauvais pour la population d'un pays : l'instauration d'une démocratie sans les conditions pour qu'elle fonctionne (maturité politique des populations, conditions de sécurité, conditions économiques...) est-elle la meilleure solution pour les populations ?

### **Les engagements de demain**

Le visage des engagements futurs est appelé à se durcir, notamment du fait de la prolifération des technologies. En effet, les technologies sont de plus en plus faciles à transmettre, légalement ou illégalement. On songe particulièrement à certains types d'armements, comme les missiles et les drones, ou encore aux cyberattaques. Les forces devront donc se doter de capacités visant à se prémunir de ces attaques, et à apprendre à évoluer dans des théâtres où la rusticité côtoiera des technologies avancées. Les « technoguérillas » se feront plus nombreuses, les insurgés afghans faisant ici un exemple de prémices. L'adversaire le plus dangereux sera probablement l'adversaire hybride de type Hezbollah. Ces formations ont en effet une capacité d'organisation supérieures aux groupes type AQMI, elles développent des modes d'action et des concepts, disposent de structures logistiques très importantes.

Il ne faut pas non plus réduire les engagements de demain à des opérations de stabilisation. Comme le précise le LBDSN 2013, les opérations de grande ampleur, si elles sont moins probables, ne sont pas à exclure. Dans un contexte international où de nouvelles puissances émergent (ou ont émergé), des confrontations sont possibles. La résurgence de la puissance russe à l'Est inquiète certains membres de l'OTAN. La politique chinoise en Asie provoque de vives inquiétudes parmi ses voisins, et les tensions en Mer de Chine du Sud peuvent à tout moment dégénérer en conflit, par exemple entre la Chine et le Vietnam. Il n'est pas impensable, compte tenu du rôle international de la France et de l'importance de la région pour le trafic maritime qu'un conflit dans cette zone entraîne la participation d'un corps expéditionnaire français sur zone dans le cadre d'une coalition.

## **B – Quelles capacités faut-il envisager pour garantir aux forces armées françaises les moyens humains et matériels nécessaires pour faire face à leurs missions ?**

Cette question soulève plusieurs éléments.

### **Contexte**

Outre le fait que les modes d'engagement sont à confirmer ou à redéfinir, la préparation des engagements doit être assurée : buts à atteindre, stratégie, capacités, coopérations, modes d'action, durée, « désengagements »...

Les engagements récents ont en effet mis en évidence quelques évolutions (à confirmer par une prospective technologique et opérationnelle) : des délais de réaction très courts, une permanence de l'action, la polyvalence des moyens, la précision des frappes, l'importance des forces spéciales, le rôle central du renseignement, de la cybersécurité... et bien entendu, la place centrale des hommes.

Il faut en outre trouver des solutions pour améliorer la constitution des coalitions et leur fonctionnement (si la prospective confirme qu'elles seront de plus en plus nécessaires). Or, c'est sans aucun doute une voie obligée pour les Européens, dans le cadre de l'OTAN comme dans celui de l'Union européenne.

### **Capacités à envisager**

Les responsables français sont confrontés, dans une situation économique difficile, à un choix quant au format futur des forces armées.



La première option est de se spécialiser sur certaines capacités jugées clés, ce qui implique forcément une perte en termes d'autonomie politique et stratégique. La spécialisation permet de maintenir des unités suffisamment fortes, mais un autre débat sera nécessaire pour décider quelles sont les capacités clés, et ce qu'il faut sacrifier. Par ailleurs, la spécialisation implique que la France ne pourra agir que dans le cadre d'une coalition. Or, l'exemple de Serval et de Sangaris ont montré que la France était entrée en premier seule. Une armée plus spécialisée ne permettra plus à la France de mener une opération comme Serval.

La deuxième option est de conserver tout le spectre capacitaire, tout en évitant de glisser vers une « armée d'échantillons ». Cela impose un effort budgétaire mais présente des avantages indéniables.

- Un avantage opérationnel, qui permet à la France de mener une intervention très rapidement et de faire face à tout type de situation ;
- Un avantage militaro-stratégique double :
  - Garantir une autonomie stratégique unique ou presque en Europe, seules les forces armées britanniques couvrant elles aussi l'ensemble du spectre capacitaire;
  - Garantir la capacité d'être nation-cadre dans les opérations en coalition.

Pour préserver le spectre des capacités, les axes d'effort sont connus : ISR, projection (notamment aérienne), mobilité tactique et aéromobilité, capacité de frappe de précision à distance et conduite/coordination des appuis.

## **C – Comment réussir la sortie des engagements ?**

La sortie d'un théâtre d'opération doit être préparée avec le plus grand soin. Toute sortie non réussie remet en cause le bien-fondé de l'intervention.

Ce qui implique :

- L'implication des organismes étatiques, internationaux et non-étatiques spécialisés dans la reconstruction de l'Etat (gouvernance, administration, éducation) ;
- L'aide au développement économique, notamment dans des secteurs porteurs ;
- Le renforcement des dispositifs d'aide à la formation militaire, policière et judiciaire.

Les militaires ne sont qu'une force d'appoint dans ce cadre.

## **D – Comment améliorer la prévention ?**

La prévention permet à la fois d'anticiper les crises, et donc de se préparer à les surmonter, soit en agissant en amont pour les empêcher, soit en intervenant. L'idéal étant bien sûr de traiter une crise suffisamment tôt pour éviter un engagement extérieur coûteux en hommes, en matériels et en argent.

La prospective a ici toute sa raison d'être, tout comme le renseignement, pour détecter tout élément qui pourrait conduire à une crise plus grave. La prévention sera toujours préférable à l'intervention. Il s'agit aussi d'une question de coût : les moyens nécessaires à la prévention d'une crise sont généralement moindres que ceux engendrés par une intervention (comme par exemple, l'accompagnement politique et administratif d'un Etat, les efforts diplomatiques, etc.).

Toutefois, si une intervention paraît comme nécessaire, l'effort d'anticipation permet de la préparer dans les meilleures conditions de planification, mais aussi pour constituer des coalitions. Il s'agit ici d'éviter l'urgence qui peut mener à la précipitation. En outre, les interventions doivent être préparées avec les alliés en amont de crise, par exemple par des échanges de renseignements. Ici aussi, la question des coûts intervient : une intervention d'urgence nécessitera plus de moyens qu'une intervention qui aura été préparée plusieurs semaines à l'avance, notamment dans les dépenses logistiques et de mise en place du dispositif d'intervention (ainsi, l'affrètement des moyens par voie maritime, possible en cas d'anticipation suffisante, est bien moins onéreux que l'utilisation des moyens aériens, seuls à même de répondre dans un délais minimum, comme l'a montré la phase initiale de Serval).

Parmi les éléments indispensables (mais non suffisants) de la prévention figurent le repositionnement et la formation des armées étrangères. Le premier permet d'exercer une présence dissuasive et garantit une capacité d'intervention très rapide, même en amont. Le second assure qu'un Etat dispose de forces armées suffisantes pour faire face à ses propres menaces sans dépendre de la France.





Déjà parus :

Une nouvelle approche du terrorisme – Mieux comprendre le profil des groupes terroristes et de leurs membres. Mai 2013 – English version available

La coopération technologique et industrielle de défense et sécurité du Brésil – Un instantané, côté Sud. Mai 2013

Le financement de la R&D de défense par l'Union européenne. Avril 2013

Les drones et la puissance aérienne future. Février 2013

Nouvelles guerres de l'information : le cas de la Syrie. Novembre 2012

La sauvegarde de la BITD italienne : quel rôle pour les districts aérospatiaux ? Mai 2012

Enjeux caucasiens : quelles recompositions d'alliances ? Juin 2012

Puissance aérienne française et format de l'armée de l'air

Le cas de l'aviation de combat. Juin 2012

L'assistance militaire à des armées étrangères, l'avenir de l'action indirecte. Juillet 2012 – english version available

Le F35/JSF : ambition américaine, mirage européen. Juillet 2012

Ariane et l'avenir des lancements spatiaux européens. Août 2012

**Compagnie Européenne d'Intelligence  
Stratégique (CEIS)**

Société Anonyme au capital de 150 510 € - SIRET : 414 881 821 00022 – APE : 741 G

280 boulevard Saint Germain – 75007 Paris

Tél. : 01 45 55 00 20 – Fax : 01 45 55 00 60

Tous droits réservés